

Comité de suivi missions « transitions » du PETR Causses et Cévennes

Compte-rendu

Mercredi 28 août 2024 à Valleraugue

Présents

Sous-préfecture du Vigan

Anne LEVASSEUR, Sous-préfète de l'arrondissement du Vigan, Gard

ADEME Occitanie

Camille FABRE, directeur adjoint

Xavier WOJTASZAK, Chargé de mission Climat Energie - Référent régional Adaptation au changement climatique

DDTM30

Hélène JACQUET-FONTAINE, cheffe d'unité, aménagement durable ouest, SAT Cévennes

Conseil Départemental du Gard

Christine PERRIER, Chef du service aménagement territoire et collectivités - Direction adjointe aménagement du territoire et fonds européens

Office National des Forêts

Gilles GUARDIA

Parc National des Cévennes

Baptiste ALGOET, Chargé de projet "Observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique" et forêts

CNPF Occitanie

Isabelle CORRE

Communauté de communes du Pays Viganais

Régis BAYLE, Président de la CCPV et conseiller régional

Sylvie ARNAL, Maire du Vigan

Bruno MONTET, Maire d'Aulas, Vice-président à la CCPV et au PETR Causses et Cévennes

Lionel GIROMPAIRE, conseiller délégué aux forêts CCPV

Joel BOUIS, Directeur Général des Services CCPV

Françoise VOLPILIERE, Responsable Pôle Urbanisme CCPV

Emeline BURON, chargée de mission foncier agricole, PAT

Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes – Terres Solidaires

Gilles BERTHEZENE, Président de la CACTS

Régis VALGALIER, Maire de Trèves, Vice-Président CACTS tourisme, Vice-Président du PETR Causse et Cévennes

Irène LEBEAU, Vice-présidente de la CACTS, maire de Dourbies

Michel LAFONT, élu à Lasalle, délégué à l'environnement

Sandrine GARMATH, Chargée de mission développement économique et touristique

Clément GRAFOUILLERES, Chargé de mission Pôle nature 4 saisons du massif de l'Aigoual

Noémie CABANES, chargée de mission Natura 2000 et Pacte Pastoral

Syndicat du Grand Site de France du Cirque de Navacelles

Laurent PONS, Président et maire de Vissec

Chloé CAMEROLA, Chargée de mission Animation territoriale et communication

Diane RADOLA, Chargée de mission Natura 2000 – SGSF CN - CCPV

PETR Causse et Cévennes

Sylvie PAVLISTA, Présidente

Daniel ZEBERKO, Vice-Président

Matthieu EYBALIN, coordinateur

Anaïs GRASSET, chargée de mission transition écologique

Jeanne CLAVIERE, cheffe de projet Avenir Montagne

Joris MASAFONT, animateur charte forestière Sud Cévennes

PETR Sud Lozère

Margot LEPETIT, animatrice charte forestière

Pays des Cévennes

Virginie GUIROY, animatrice charte forestière

Collectivité Forestière d'Occitanie

Anne-Laure DOUSSOT, chargée de mission démarches territoriales

Syndicat des forestiers privés du Gard

Francis MATHIEU, Président

Agathe MASSARD

I) Introduction

Sylvie PAVLISTA introduit la réunion et remercie l'ensemble des participants. Elle souligne le format « expérimental » de la réunion, puisqu'il s'agit d'un comité de pilotage commun autour des missions Transition écologique/Mobilités, Charte forestière et Transition touristique (Avenir Montagne) du PETR Causses et Cévennes.

Madame la Sous-Préfète remercie l'ensemble des participants, souligne l'utilité du format de la réunion et apprécie d'apercevoir de nouveaux visages. Elle précise l'importance de ces temps permettant de faire un suivi et un bilan synthétique des missions portées par le PETR. Madame la Sous-Préfète souligne la qualité des actions menées par le PETR, structure à travers laquelle les élus locaux font régulièrement appel.

Sylvie PAVLISTA précise le déroulé, en trois temps, du comité de pilotage.

Ordre du jour :

- Présentation du SCoT, dont le Projet d'Aménagement Stratégique devient le nouveau projet de territoire du PETR Causses et Cévennes ;
- Le bilan des 3 missions « transitions » du PETR CC : la transition écologique, la transition touristique (Avenir Montagne) et la Charte Forestière ;
- Les perspectives des trois missions.

II) Bilan des trois missions

Matthieu EYBALIN présente la démarche d'élaboration du SCoT Causses et Cévennes, les grandes étapes effectuées, le calendrier à venir ainsi que les axes et orientations stratégiques du document. Il précise le lien étroit entre les ambitions du Projet d'Aménagement Stratégique et les trois missions « transitions » du PETR Causses et Cévennes. Il détaille l'évolution de la structure depuis 2021.

Anaïs GRASSET, Jeanne CLAVIERE et Joris MASAFONT présentent respectivement le bilan de leur mission (cf présentation annexée au présent compte-rendu) :

- La mission transition écologique, appuyée par l'ADEME, depuis septembre 2021 ;
- La mission transition touristique / Avenir Montagne, appuyée par l'ANCT et le commissariat du Massif Central, depuis début 2022 ;
- La Charte Forestière, appuyée par la Région et l'Europe, en cours d'élaboration depuis juin 2023.

III) Synthèse des échanges

Concernant la charte forestière Sud Cévennes, Francis MATHIEU, président du Syndicat des forestiers privés du Gard, rejoint les éléments présentés dans la stratégie de la charte mais souligne la grande complexité de l'organisation des groupements forestiers en Pays Viganais. Un grand nombre de groupements existe et la gestion et pérennité de ces derniers posent question. Il soulève les nombreuses problématiques juridiques et réglementaires reliés à ces derniers. Concernant le tourisme et les sentiers de randonnées pédestre, il souligne l'intérêt de ces activités pour sensibiliser sur les enjeux reliés à la forêt. Toutefois, il précise l'importance de structurer les responsabilités de chacun en cas d'accident et le modèle de gestion et d'entretien des GR/PR. Il partage également la proposition de valoriser et structurer un « tourisme fraîcheur » sur le territoire, véritable enjeu des Causses et Cévennes.

Joris MASAFONT indique être conscient des enjeux reliés aux groupements forestiers. Il souligne l'importance de faire preuve de vigilance concernant le cadrage juridique et l'intérêt de se fédérer entre territoires, afin de faire remonter ces éléments à l'échelle nationale. Enfin, il précise que la charte forestière peut permettre de créer une dynamique locale et ainsi appuyer un renouvellement des acteurs de ces groupements. En ce qui concerne le tourisme fraîcheur, le tourisme de rivière ou la cueillette de champignons, Joris MASAFONT indique l'importance d'être vigilant sur les problématiques de surfréquentation. Il lui semble nécessaire de développer des aménagements et des politiques mettant tous les acteurs autour de la table afin de prévenir ce phénomène.

Concernant les sentiers pédestres de randonnée, Jeanne CLAVIERE précise que la gestion des « GR de Pays » est assurée par le département du Gard. L'entretien de ces derniers fonctionne par commissions et se trouve être très réglementé. Jeanne CLAVIERE souligne que dans le cadre du projet de GR de Pays porté par le PETR Causses et Cévennes, il s'agira d'une valorisation de sentiers déjà existants, la gestion et l'entretien seront toutefois à conforter.

Baptiste ALGOET revient sur une fiche action de la charte forestière Sud Cévennes concernant un projet d'étude de filière locale de piquet, le Parc National des Cévennes est indiqué comme porteur de l'action. Il précise qu'à ce stade, le PNC ne peut pas confirmer le portage de l'étude mais une réponse sera apportée au PETR rapidement. Il souligne également l'existence d'une action ayant émergé sur le territoire du Sud Lozère autour de la thématique de l'équilibre forêt – gibier en partenariat avec l'ONF et le CNPF. Il pourrait être intéressant de déployer ce projet sur la partie gardoise en partenariat avec la Lozère.

Irène LEBEAU félicite la quantité et la qualité du travail de l'équipe du PETR Causses et Cévennes. Elle revient sur une remarque d'Anaïs GRASSET concernant la difficulté de réaliser des actions concrètes du fait des capacités financières. Elle rejoint cette analyse, l'accompagnement et la sensibilisation sont des axes essentiels, toutefois elle insiste sur l'importance d'arriver rapidement vers du concret sur l'ensemble des missions de la structure. Elle souligne deux thématiques peu mises en avant lors de cette réunion : l'agriculture et l'alimentation. Le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la CCPV et le Pacte

Pastoral et agroenvironnemental de la CACTS ont toute leur place dans cette dynamique, d'autant qu'il s'agit d'un enjeu majeur du territoire et d'une dynamique porteuse d'actions concrètes.

Camille FABRE comprend tout à fait le besoin d'opérationnalité exprimé par les élus du territoire mais souligne l'importance de conserver l'approche systémique menée par le PETR Causses et Cévennes. Camille FABRE décrit l'évolution de la structure depuis 2021 et remarque qu'il y a 3 ans, pour l'ADEME vu depuis Montpellier, le PETR Causses et Cévennes ne comprenait pas d'équipe. Depuis le PETR, avec l'impulsion de son coordinateur, s'est progressivement structurée autour d'une équipe de 5 personnes. Aujourd'hui, il souligne la montée en puissance de la structure en charge de diverses thématiques. L'ADEME a contribué à cette dynamique en soutenant le poste de la mission transition écologique. Désormais, dans ce territoire au cœur des enjeux du changement climatique, il semble important de conserver cette échelle transversale et systémique tout en étant concret et opérationnel. Camille FABRE précise toutefois que tout ne peut être porté directement par le PETR. Il souligne l'importance de s'appuyer et de valoriser des outils locaux comme le Climatographe dans les différentes stratégies et actions du PETR. Il rappelle que sur les dernières années plusieurs projets locaux et différents contrats entre l'ADEME et des porteurs de projets privés ont pu s'engager (Fond tourisme rural, Fonds Chaleur...). Camille FABRE s'interroge sur l'impact de l'ingénierie du PETR sur l'émergence de ces projets, selon lui il s'agit d'opérations concrètes à mettre au regard de la dynamique du PETR et plus largement du territoire. Il souligne l'importance d'approfondir l'angle des mobilités, principal émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire, il pointe également l'importance d'appuyer la filière du bois-énergie sur le territoire (via le fonds chaleur notamment). Il souligne ne pas être surpris par le fait que le CNFPT s'intéresse à ce territoire, à la convergence des enjeux, et à l'initiative d'une véritable dynamique.

Sylvie ARNAL remercie l'équipe du PETR pour sa présentation claire et l'ensemble de son travail. Elle souligne l'importance d'engager des projets sur le territoire et rappelle le rôle essentiel des financements extérieurs dans l'aboutissement de ces derniers. Elle évoque notamment l'exemple du pôle d'enseignement supérieur du Vigan, projet qui n'a pu voir le jour qu'avec des aides financières conséquentes et qui s'est monté en un an. Elle souligne que lorsque la volonté financière est présente, les projets et le concret suivent forcément.

Gilles BERTHEZENE remercie l'équipe du PETR qui travaille depuis 4 ans sur ces sujets-là. Ce travail permet au territoire d'avoir une feuille de route tracée. Il rappelle que pour d'autres territoires la mise en œuvre opérationnelle d'une telle feuille de route a pris 20 à 25 ans. Il s'agit pour le territoire d'une dynamique de long terme.

Sylvie PAVLISTA remercie chaleureusement toute l'équipe du PETR Causses et Cévennes et clôture la réunion.